



Compte rendu de la réunion Equipe Technique Régionale du 17 décembre 2015 à Saran.

Présents : Romain Dorange (Chartres Handisport Loisirs), Mathieu Fouquet (CDH 45), Damien Beaujon, Jean Marie Massy (CRH Centre), Julie Bourgeois (CDH 37).

Début : 10h20

Jean Marie Massy et Damien se sont chargés d'animer cette réunion. Pour rappel, ce rassemblement sera axé sur le secteur jeune :

- 0 au club
- Club à la compétition

1°) 0 au club : Etat des lieux par département sur :

- Relationnel avec les établissements spécialisés
- Relationnel avec l'USEP / UNSS ou UGSEL
- Sensibilisations scolaires
- Ecole du sport

CDH 37 :

- Établissements spécialisés :
 - Contact avec l'IRCOV (malvoyant, sourds) mais problème d'intervention car l'établissement prévoit peu de budget. Rencontre prévue en janvier 2016 pour revoir les actions.
 - IEM Charlemagne : Rencontre prévue car actuellement l'établissement sollicite un intervenant de l'USEP 37 (licence APA).
- USEP : Autogestion car les salariés de l'USEP ont une licence APA. Beaucoup de sensibilisation valide et peu d'intervention avec le public cible.
- UNSS : Fin janvier, proposition de formation avec les professeurs d'EPS via le programme UNSS « sport partagé ». Affaire à suivre car rien de concret.
- UGSEL : Peu de jeunes et aucune intervention.
- Sensibilisations scolaires : Peu de jeunes handi touchés sur des sensibilisations basiques. Les établissements scolaires du département du 41 sollicitent le 37 car pas de retour du CDH concerné.

Interventions hebdomadaires des 2 salariées sur le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) dans des lieux accueillant des enfants handi (CLIS, ULIS). Ces interventions sont liées à des conventions établies avec les mairies dans une mixité handi-valide.

- Ecole du sport : Baisse des effectifs suite aux JNAH (problème de diffusion de communication de la part de la ville de Tours). Le CDH 37 travaille dessus pour donner une nouvelle orientation dès la prochaine saison.

CDH 45 :

- Établissements spécialisés : Tous licenciés avec le club d'Orléans Handisport.
- USEP : Pas de contact à ce jour
- UNSS : Pas de contact à ce jour
- UGSEL : Pas de contact à ce jour
- Sensibilisations scolaires : Beaucoup de sensibilisation mais peu de jeunes handi touchés.
- Ecole du sport : 1 jeune à ce jour. Difficulté de trouver des jeunes.

Chartres Handisport :

- Établissements spécialisés : 1 établissement sur Chartres mais très peu d'intervention. Voir, dans la mesure du possible, avec l'établissement des sourds de Nogent le Rotrou.
- USEP : Contact mais peu de jeunes handi touché.
- UNSS : Contact mais pas d'intervention.
- UGSEL : Pas de contact à ce jour
- Sensibilisations scolaires : Beaucoup de sensibilisation mais peu de jeunes handi touchés.
- Ecole du sport : Pas d'école du sport.

Après recensement de tous ces éléments et après discussion, il en ressort les points suivants :

- 1- Damien se chargera de contacter chaque Comités départementaux USEP, UNSS afin de créer des passerelles avec les CDH.
- 2- Voir pour la mise en place d'actions avec ces structures dès le premier semestre 2016.
- 3- Proposer un budget régional sur ces actions (Damien)
- 4- Faire un accompagnement, ou non, sur la prise en charge de la licence des jeunes étant les établissements spécialisés. Proposition à faire auprès des élus.

2°) Club à la compétition : Stage Jeunes à Potentiel

PRÉVISION

- 3 jours / 2 nuits au CREPS de Bourges
- Pas de dates fixées au 1^{er} semestre 2016
- Saison 2016 / 2017 : vacance février 2017
- Objectifs : 15 jeunes et 8 encadrants
- deux sports prioritaires sont demandés au minima
- 2 entraînements par jour avec test d'aptitude

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Ne pas avoir participé à un stage ou une compétition avec une équipe nationale dans l'année
- Posséder un potentiel physique, morphologique ou motivationnel
- La candidature du jeune doit être portée par un comité, CTFR, entraîneur de club ou de centre
- Avoir réalisé les tests de détection dans sa spécialité

Après discussion sur la mise en place du stage régional JAP, l'idée étant de solliciter les salariés sur ce projet.

Des questions se posent à savoir :

- Doubleton de cette action sur le CNDS. En effet, les CDH souhaitent incorporer ce budget dans leurs actions sachant que le CRHC va solliciter également de son côté. Réponse : l'idéal étant de remonter le budget de chaque entité sur ce projet commun afin que le CRHC puisse l'incorporer et faire une action globale valorisant ainsi le projet dans toutes ses composantes.
- Défraiement : Une demande a été faite pour obtenir un défraiement sur ce stage. Cette demande sera proposée, auprès des membres du bureau, lors de la réunion du 5 février prochain.
- Vie quotidienne : voir sur la présence d'un auxiliaire de vie ou d'une infirmière libérale (notamment au regard de la distribution éventuelle des médicaments)

Damien se chargera de contacter Sami El Gueddari (réfèrent jeunes à la FFH) afin de connaître plus en détail le besoin en encadrement. L'idée étant de s'appuyer sur le réseau local par rapport à la discipline ciblée.

Prise en charge du cout par personne des stages jeunes à potentiel : 60 % pour le CRH et 40 % pour les CDH. 100 % pour le CRH vers les départements n'ayant pas de CDH.

Il en ressort qu'il y a un déséquilibre sur la gratuité pour les structures n'ayant pas de CDH. En effet, la mise à disposition du personnel, de matériel et une participation du CDH à hauteur de 40% montre un certain désavantage pour ceux qui s'investissent sur ce stage. L'idée étant de trouver un pourcentage (70/30 ; 80/20) permettant de ne pas obtenir la gratuité. Cela permet de responsabiliser et de concerner les structures souhaitant s'inscrire à ce stage.

Proposition du stage JAP Régional du mardi 14 au jeudi 16 février 2017 au CREPS de Bourges. Damien verra pour les réservations.

Damien reverra également les budgets afin qu'ils soient un peu plus précis par rapport aux retours des salariés et celui de la FFH.

Julie propose de faire des formations en lien avec le stage JAP. Les cadres de l'ETR (salariés de la Région) souhaitant faire une formation sur une discipline ciblée, devront se rapprocher de Damien afin qu'il puisse faire une proposition auprès des élus pour la prise en charge.

Prochaine réunion prévue le mardi 14 juin 2016 à 10h00 au siège du Comité Régional.

Fin : 12h10

Un déjeuner est offert par le Comité Régional pour clôturer cette réunion.